

**RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION NATIONALE DE LA POLITIQUE  
PUBLIQUE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE SON PLAN  
D' ACTIONS**

---

**Du 22 au 26 juillet 2025  
Hôtel Jess, Kpalimé, Togo**

Dans le cadre du processus d'élaboration de la politique publique du ministère des affaires étrangères et de son plan d'actions, un atelier de validation s'est tenu, **du 22 au 26 juillet 2025 à Kpalimé au Togo.**

Organisé par le ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur avec l'appui financier de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la coopération allemande (la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit-GIZ), cet atelier visait un examen approfondi et une validation concertée de la politique publique du ministère des affaires étrangères et de son plan d'actions par l'ensemble des parties prenantes.

De manière spécifique, il a constitué un cadre privilégié d'échanges et de réflexions sur les projets de documents, dans le but de susciter des propositions concrètes et pertinentes en vue de leur amélioration. Cette rencontre s'inscrivait dans la logique de finaliser un processus amorcé en 2023 visant à doter le ministère d'un socle stratégique cohérent pour orienter ses actions diplomatiques, économiques, culturelles, et sécuritaires, en étroite collaboration avec les institutions de la République, les départements ministériels, les acteurs du secteur privé et de la société civile impliqués.

L'ambition de moderniser davantage la diplomatie togolaise est portée par la volonté des autorités de bâtir un appareil diplomatique politiquement, institutionnellement, juridiquement et économiquement robuste, à même de faire face aux défis contemporains. L'élaboration de cette politique constitue également un levier pour définir des stratégies efficaces contribuant au développement national afin de mieux promouvoir les initiatives du Togo et renforcer son image à l'international.

Il s'agit pour le ministère de structurer sa vision lui permettant d'assumer pleinement son rôle sur la scène internationale, notamment en assurant une coordination efficiente dans la mise en œuvre de la politique étrangère à travers ses axes prioritaires.

Cet atelier a mobilisé les représentants des institutions de la République, des départements ministériels ainsi que des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile.

Le présent rapport rend compte de la quintessence des travaux menés au cours de cette rencontre et s'articule autour des rubriques suivantes :

## **I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture, présidée par le Secrétaire général du MAEIRTE, **M. Afo Ousmane SALIFOU**, a été marquée par trois interventions.

Dans son allocution, M. SALIFOU a salué l'engagement constant des partenaires techniques et financiers, notamment l'OIM et la GIZ, et a exprimé sa profonde gratitude à **Son Excellence le Professeur Robert DUSSEY**, Ministre des Affaires étrangères, pour son leadership visionnaire à l'origine de cette initiative stratégique. Il a rappelé les enjeux de l'atelier, exhortant les participants à des échanges constructifs et rigoureux pour parvenir à un document consensuel, réaliste et aligné sur les priorités nationales.

Dans leurs interventions, **M. Adjevi Stanislas LASSEY**, Conseiller technique à la GIZ et **Mme Solim DANDAKOU**, Chargée des projets à l'OIM, ont salué l'engagement du ministère et réaffirmé le soutien de leurs institutions respectives à cette dynamique de réforme et de renforcement stratégique.

La cérémonie s'est clôturée par une photo de famille.

## **II- DEROULEMENT DES TRAVAUX**

L'atelier s'est articulé autour de deux phases principales :

### **A- Travaux de groupes**

Pour une bonne conduite des travaux, un présidium a été mis en place, présidé par **Dr Tchein NINKABOU**.

Les participants ont été répartis en trois (03) groupes (Voir la liste des groupes en annexe). Pendant trois jours, ces groupes ont procédé à un examen méthodique des documents, tant sur la forme que sur le fond, en formulant des recommandations.

**Sur la forme** : corrections grammaticales et typographiques, ajustements de mise en page, développement des sigles et abréviations, harmonisation des tableaux et graphiques.

**Sur le fond** : révision des tableaux budgétaires et graphiques, suppression ou simplification de certains tableaux, propositions de phrases de transition pour améliorer la compréhension du document, reformulation de l'effet 3.2., réorganisation chronologique des textes juridiques et intégration d'un tableau d'analyse des risques complétant la section sur les risques de mise en œuvre de la politique. A ce sujet, une proposition de tableau d'analyse des risques a été soumise à l'appréciation de la plénière.

A l'issue des travaux de groupes, une équipe composée des directeurs du ministère des affaires étrangères et des présidents de ces trois groupes, a été chargée de procéder à une analyse croisée des résultats obtenus pour sortir un document consolidé qui prend en compte les observations, commentaires et apports de chacun de ces groupes.

### **B- Restitution des travaux de groupes**

Le document consolidé a été soumis à la validation en plénière. L'ensemble des participants ont apporté des contributions afin de l'amélioration de la politique publique et de son plan d'actions.

Il a été recommandé qu'après la réalisation des études de références pour les indicateurs d'effets non encore déterminés, il faut arrimer la répartition des valeurs des indicateurs du cadre de résultat à l'une des deux options, cumulative ou non-cumulative.

A la fin des travaux, les deux documents ont été validés.

### **III- CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture, présidée par le Secrétaire général du ministère, a été l'occasion de remercier l'ensemble des participants pour leur engagement, de souligner la richesse des contributions, et de réaffirmer la volonté du ministère de finaliser les documents dans les meilleurs délais.

En conclusion, l'atelier de Kpalimé marque une étape décisive dans l'élaboration de la politique publique du MAEIRTE et de son plan d'actions. Il a permis un travail collectif de qualité, gage de pertinence, d'appropriation et d'efficacité dans la mise en œuvre. Le ministère reste engagé à poursuivre le processus jusqu'à l'adoption officielle et la vulgarisation des documents validés.

**Fait à Kpalimé, le 26 juillet 2025.**

#### **Annexes :**

- **Composition des groupes**

## Composition des groupes

### Groupe 1 :

1. Membre du comité technique (DAAF, DOI)
2. **Secrétariat général du Gouvernement**
3. Coordonnateur Guichet diaspora
4. Ministère de l'industrie et de la promotion de l'investissement
5. Ministère de l'environnement et des ressources forestière
6. Ministère des droits de l'homme, de la formation à la citoyenne et des relations avec les institutions de la République
7. MAEP
8. Collectivités territoriales (02 régions, 02 communes)
9. Organisation de la société civile (01)
10. Monsieur AMEGNIGNA

### Groupe 2 :

1. Membres du comité technique (DAJC, DCI)
2. Présidence du Conseil
3. Ministère de l'économie et des finances
4. **Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière**
5. Ministère de la culture et du tourisme
6. OPITE
7. CNP-Togo
8. 04 collectivités territoriales (2 régions, 2 communes)
9. Organisation de la société civile (01)
- 10.01 expert
11. Madame GBEGBE
12. Monsieur ANATE

### Groupe 3 :

1. Membres du comité technique (DTE, DAP)
2. Assemblée nationale
3. **Ministère de la réforme des services publics, du travail et du dialogue social**
4. Ministère de la sécurité et de la protection civile
5. Ministère de la planification et du développement de la coopération (INSEED)
6. Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale
7. ANIAC
8. 04 collectivités territoriales (1 région, 3 communes)
9. Organisation de la société civile (01)
10. 01 Experts
11. Madame KPANTAKOU

